

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°09 décembre 2024

Cahiers du GReMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, Professeur titulaire,
Rédacteur en chef : Dr (MC) Otsiema Guellely Ferdinand

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 09 décembre 2024

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



[https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=](https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS)

[Les%20Cahiers%20du%20GREMS](https://isindexing.com/isi/viewjournal.php)



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

SOMMAIRE

**LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, F. B. MOUANDA
BIKINDOU et Arsène ELONGO**

Évaluation de l'injonction sur la page Facebook de Brazza news ...9

KIMIA Guy Gerard-Briand & Edouard NGAMOUNTSIKA

Le déterminant *tout* dans un corpus du français
parlé recueilli au Congo.....27

NZAOU Joseph Vianney,

Le statut syntaxico- sémantique du nom expansif dans la
binominale en n1 de n 2 en contexte congolais.....49

**ATIPO YOU-OSSIRANI Paterne & NGAMOUNTSIKA
Edouard**

L'imparfait descriptif
dans *Mémoire de porc épique* d'Alain Mabanckou.....69

**LE STATUT SYNTAXICO- SEMANTIQUE DU NOM EXPANSIF
DANS LA BINOMINALE EN N1 DE N2 EN CONTEXTE
CONGOLAIS**

NZAOU JOSEPH VIANNEY

Groupe de Recherche en Morphosyntaxique et Sémantique (GReMS)

Université Marien Ngouabi, République du Congo

Email: vianneynzaou@gmail.com

<https://doi.org/10.55595/revuegrems>

Résumé

Cette étude traite particulièrement le statut syntaxico-sémantique du nom expansif au sein de la binominale N de N à l'oral spontané au Congo. Elle se fonde l'approche transformationnel qui s'appuie sur les opérations de déplacement, permutation, substitution, addition, effacement, pour rendre compte des équivalences entre différents types de phrases à l'intérieur d'une langue. Ces transformations touchent à la fois la syntaxe mais aussi le sens de la séquence binominale. L'objectif est donc celui de vérifier l'organisation du nom expansif mais aussi ses propriétés distributionnelles tant syntaxiques que sémantiques dans le fonctionnement de la binominale N de N. Il s'agit ainsi de voir si l'expansif a toujours la connotation de complémentation dans la binominale N de N. Enfin, nous vérifierons les fonctions sémantiques qu'entraînent les expansifs dans la suite binominale N de N. Ainsi, la diversité des fonctions syntaxiques et sémantiques sont définies par le nom noyau, pris comme l'élément référentiel qui pourrait fonctionner seul dans le syntagme simple (dét+N).

Mots – clés :

Nom expansif, binominale, nom expansé, syntaxe, sémantique, préposition, oral spontané, relation sémantique, référent.

Abstract

This study focuses on the syntactic-semantic status of the expansive noun within the binomial N of N in spontaneous oral speech in Congo. It is based on the transformational approach, which relies on the operations of displacement, permutation, substitution, addition, and deletion, to account for equivalences between different types of sentences within a language. These

transformations affect both the syntax and the meaning of the binomial sequence. The objective is therefore to verify the organization of the expansive noun, as well as its distributional properties, both syntactic and semantic, in the functioning of the binomial N of N. This involves determining whether the expansive still has the connotation of complementation in the binomial N of N. Finally, we will verify the semantic functions that expansives entail in the binomial sequence N of N. Thus, the diversity of syntactic and semantic functions is defined by the core noun, taken as the referential element that could function alone in the simple syntagm (det+N).

Keywords:

Expansive noun, binomial, expanded noun, syntax, semantics, preposition, spontaneous oral speech, semantic relation, referent.

Introduction

Le présent article se propose d'étudier le statut syntaxico-sémantique du nom expansif dans la séquence binominale N de N dans la parlure congolaise. En effet, dans le processus de la production discursive à l'oral spontané, plusieurs syntagmes de différente nature sont ligaturés pour produire des suites phrastiques. Le syntagme binominal N de N est l'un d'eux dans lequel un nom se lie à un autre nom au moyen du particule *de*¹. Ainsi entre les deux noms, N1 et N2, s'établit une relation d'interdépendance (Riegel 1994 : 372). Toutefois, plusieurs configurations syntaxiques entraînant les interprétations sémantiques particulières, entrent en concurrence. Il s'agit des schémas syntaxiques dans lesquels l'expansif est soit prédéterminé soit il ne l'est pas. Sur ce, plusieurs études ont été menées sur la question de l'expansion nominale et sous des perspectives différentes par les grammairiens et linguistes. Entre autres, nous pouvons citer les travaux de Carlsson 1966 ; Milner 1982 ; Arrivé et al 1986 ; Bartning 1996 ; D.Godard 1986 ; Charaudeau 1992 ; Riegel et al 1994 ; Grevisse 1993 ; Kayne 1994 ; G. Gross, 1996b ; Zribi-Hertz 1998 ; Knittel 2009 ; Christine Rouget 2000 ; 2001 ; Bouchard, Denis. 2003.

Le nom expansif, dans la binominale N de N, est un développement nominal dans la mesure où il fonctionne comme des satellites autour d'un nom pivot. Selon Jean Dubois et al, de façon générale, l'expansion est considérée comme « tout terme ou groupe de termes que l'on peut supprimer de la phrase sans que celle-ci cesse d'être une phrase et sans que les rapports grammaticaux

¹ De fait l'objet de plusieurs études ayant des points de vue particuliers. Il fonctionne comme une préposition dans les syntagmes libres mais pour des composés, il est pris comme un particule. Dans la présente étude nous allons pas faire de différence terminologique.

entre les termes soient modifiés » (Jean Dubois et *al* 2007, p.191). Riegel et al., quant à eux, explique que l'expansif « est postposé au nom qu'il détermine et dont il restreint l'extension, au même titre qu'un adjectif relationnel morphologiquement apparenté ». Cependant, une analyse profonde remet en cause la postposition du nom expansif mais aussi la structure profonde entre le nom expansé et le nom expansif. A ce propos, limiter l'élément expansif au simple «complétif» est inapproprié selon l'analyse de Nelly Flaux (1999). Aussi pense-t-il que l'insuffisance de ces notions « complément de nom et/ou de 'complément déterminatif » est trop évidente pour qu'on s'y attarde » (Flaux 1999, p.137).

L'objectif de cette étude est donc de vérifier l'organisation du nom expansif mais aussi ses propriétés distributionnelles tant syntaxiques que sémantiques dans le fonctionnement de la binominale N de N. Il s'agit ainsi de voir si l'expansif a toujours la connotation de complémentation dans la binominale N de N. Enfin, nous vérifierons les fonctions sémantiques qu'entraînent les expansifs dans la suite binominale N de N.

Notre problématique s'articule autour des questions suivantes :

Quelles sont les configurations syntagmatiques que le nom expansif entraîne dans la parlure congolaise ?

Quelles sont les fonctions syntaxiques assignées par le nom expansif dans la binominale ? Quels types de relations sémantiques l'expansif peut-il entretenir avec le nom expansé ?

Ce travail s'inscrit dans une double approche théorique, la syntaxique et la sémantique, puisée de la grammaire transformationnelle. En effet, pour la théorie Chomskyenne (1971), « la syntaxe d'une langue est constituée d'un stock réduit de phrases de base qui seules reçoivent une interprétation sémantique. Toutes les autres phrases de la langue sont le produit d'opérations de transformation ». Aussi, se proposant de décrire les faits de la langue, la théorie transformationnelle s'appuie sur « les opérations transformationnelles de base : déplacement, permutation, substitution, addition, effacement, pour rendre compte des équivalences entre différents types de phrases à l'intérieur d'une langue ». Nous nous appuyons sur ces opérations transformationnelles pour voir les comportements syntaxico-sémantiques de la structure binominale N de N.

Nous débuterons cette réflexion par la présentation du corpus ensuite nous aborderons l'analyse positionnelle du constituant expansif dans la binominale N de N tout en définissant sa fonction sémantique. De plus, nous étudierons le comportement syntaxique du nom expansé. Enfin, nous présenterons quelques cas de figure relationnelle que l'expansif peut entretenir avec le nom

expansé.

1. Cadre méthodologique et conceptuel

1.1. Cadre méthodologie

Les données d'étude du présent article relèvent du corpus du français parlé au Congo, un corpus initié par le Groupe de Recherche en Morpho-

6

Syntaxique et Sémantique (*GReMS*). Ce corpus a pour but d'investiguer sur différents aspects du français dans la parlure congolaise. Sous l'égide d'Édouard Ngamountsika, le GReMS a pour vocation de recueillir une masse d'informations dans toutes les circonstances de la vie afin d'avoir une idée exhaustive de l'oral pratiqué en République du Congo. Le présent article ne prend pas en compte l'ensemble des données orales du corpus du français parlé au Congo mais, il ne s'appuie que sur les données recueillies lors de notre travail de thèse doctorale. Ces données avaient donné naissance au *Corpus de l'Oral Spontané au Congo* (COSC). Basé sur les pratiques de langue spontanée et recueilli dans diverses situations communicationnelles, le COSC a été transcrit selon le modèle du groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) et Ce corpus est essentiellement constitué des enregistrements transcrits suivant les modèles sur les études existantes sur corpus 50488 mots qui correspondent à une durée 6h 45 minutes soit une durée moyenne de 10 minutes à 1h par enregistrement. Aussi contient-il 33 séquences d'enregistrement de situation variée de communication.

Le tableau suivant permet de se faire une idée sur le taux d'emploi sur le nom expansif dans la binominale possessive et la binominale non possessive :

2 Le groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS) se propose de présenter les travaux de grammaire et linguistique française s'inscrivant dans les domaines de recherche suivants : phonologie, morphosyntaxe, constitution et étude sur corpus, sémantique, discours et didactique du français. Le GReMS a un organe de publication dénommée Cahiers du GReMS, une revue scientifique internationale, basée à Brazzaville, notamment à la faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi. Il est dirigé, depuis sa création en 2008, par le professeur Edouard Ngamountsika. Il convient de signaler que le CFPC s'enrichit chaque année par des travaux des étudiants et des autres enseignants-chercheurs.

Tableau n°1 : Occurrences du nom expansif en *de N* dans la binominale à L'OSC

Le nom expansif de N	Occurrences	Pourcentage
Expansif dans les syntagmes libres : <i>N1+de+(dét)N2</i>	358	72,77
Expansif dans les compositions semi-figées : <i>N1+de+N2</i>	134	27,23
Total	492	100

Les statistiques des occurrences du nom expansif en *de N* dans le corpus de l'OSC, dans le tableau ci-dessous, montrent que le nom expansif prédéterminé est prédominant, soit un pourcentage de 72,77%, par rapport à la distribution du nom expansif non actualisé présentant un pourcentage de 27,23%.

2. Choix terminologique autour de l'expansif nominal

L'expansif nominal est nom complétif au nom noyau du syntagme nominal. C'est donc une expansion nominale qui détermine ou caractérise le nom tête. Adoua (1984, p. 152) parle du « syntagme complétif ». D'après lui, « le syntagme complétif est défini comme une structure linguistique telle qu'un nominal [...] est déterminé par un autre. Le déterminé constitue la base du syntagme ou le complété (Cé). Le terme expansif est le déterminant ou le complétant (Ca) ». Dans le même sens, D. Denis affirme que le complétant « est le plus souvent prépositionnel et situé dans la dépendance d'un GN. Il modifie le nom en délimitant son extension et en spécifiant son domaine d'application » (D. Denis, 1994, p.355). M. Riegel et al., quant à eux, utilisent « le complément du nom ». Pour eux, l'expansif « est postposé au nom qu'il détermine et dont il restreint l'extension, au même titre qu'un adjectif relationnel morphologiquement apparenté ». La notion de l'expansion est analysée chez Dominique Maingueneau (1999, p. 15) comme le groupe nominal composé de : « une tête », « un spécifieur » comme les déterminants, « des compléments ». Roland Eluér (2017, p. 5, 20), de sa part, parle de l'expansion étendue dans laquelle « le groupe nominal étendu comporte des constituants rattachables au nom ». La question du nom expansif est cernée par Mohamed Camara (2019, p.75) par le terme « syntagme nominal expansif hétérogène ». L'hétérogénéité du syntagme nominal expansif se

caractérise par « une expansion du syntagme nominal par addition au noyau nominal de certains éléments facultatifs à l'intérieur du syntagme nominal expansif. Ces éléments facultatifs dépendent du nom avec lequel ils forment un syntagme plus étendu » (Ibid.). Aussi ajoute-t-il que « les éléments du syntagme nominal expansif hétérogène ligaturés au nom évoluent selon un processus de dépendance asymétrique ». Notre travail s'approprie arbitrairement le concept « le nom expansif » ou « l'expansif nominal » pour se démarquer du flou terminologique autour du « complément du nom » tel que dénommé dans les grammaires traditionnelles. Le nom expansif ne complète toujours pas un nom noyau, mais peut être antéposé dans le syntagme nominal étendu ou complexe.

3. La place de l'expansif

Le nom expansif gravitant autour du nom tête participe à la formation du syntagme nominal complexe. Sa position dans la binominale est polyvalente ; il peut être postposé ou antéposé.

3.1. L'expansif postposé au N1 : fonction déterminative

S'inscrivant dans la logique des grammaires traditionnelles (Riegel et al 1994) ; Arrivé et al 1986), le nom expansif complète le nom noyau. Ainsi, le N2 représente l'expansif par rapport au N1. S. Touvier précise que le N2 a une valeur déterminative puisqu'il est indispensable à la définition du nom tête. Il permet alors « de spécifier, déterminer le sens de N1 en apportant l'une ou l'autre des précisions » (S. Touvier, 2014, p.18). C'est ce que nous constatons dans les exemples suivants :

1. *LI excusez-moi j'ai toujours dit aujourd'hui comme je l'ai dit la fois dernière moi*
*Aujourd'hui **doyen de la faculté** je vais voter une loi*
2. *et dans la société vous verrez que dans **le domaine du christianisme** il y a le vrai et il y a le faux*

En (1) l'expansif « la faculté » détermine ou précise le nom-tête « le doyen » pour le spécifier. Ainsi, il ne s'agit de n'importe quel « doyen » mais celui de « la faculté ». Le N2 restreint donc extension du nom noyau « le doyen ». C'est le même cas de figure en (2) dans lequel le substantif « christianisme » détermine le nom-tête « le domaine ».

Cependant, la présence de l'expansif N2 est nécessaire car, son moindre effacement entraînerait une perte d'information de la binominale comme nous pouvons le constater en (3b) et (4b) par rapport à (3a) et (4b).

3a. *et il répond aux questions qui lui est posé en ce qui concerne
le social des brazzavillois.*

3b?. (...) *et il répond aux questions qui lui est posé en ce
qui concerne le social*

4a.L1 *oui là y a y a un livre qui paraître j'ai écrit sur les contes
j'ai écrit les contes de la république du Congo Brazzaville*

4b? L1 *oui là y a y a un livre qui paraître j'ai écrit sur les contes
j'ai écrit (...) j'ai écrit les contes*

Très souvent, l'expansif déterminatif se réalise directement par la convocation de la préposition *de*. Cependant, dans la parlure congolaise l'intrusion d'autres éléments sont admissibles. Il peut s'agir d'un adverbe temporel (5), d'une locution prépositive (6), des particules discursifs (7) et (8). Ces emplois, en fait, participent à la construction de la binominale à l'oral.

5.+ *mènent pas une vie bizarre mais leur manière hum
l'accoutrement aujourd'hui des femmes pensez-vous que c'est
quelque chose de bien*

6. *leur hein le prix au niveau de l'aute là du collègue*

7. *les – les – les – les les opérateurs de + hein + des écoles
privées là*

8.L4 *il y a eu un relâchement bête regarde la perte hein + du
ballon*

Aussi, les noms expansifs N2 peuvent convoquer d'autres expansions. Ce type de constructions montrent le caractère récursif du nom expansif. Lui-même expansion du nom, N1, admet une expansion sous forme d'un groupe prépositionnel (9) et (10) ou d'une subordonnée relative (11).

9.L2 *l'état peut réglementer la situation des entreprises de la place*

10. *il y a un groupe d'étudiants de la faculté de la science qui était
+ à la présidence*

11.L1 *en matière de proportion en matière de proportion le nombre
le nombre des pays africains qui n'arrivent pas à s'accommoder
à la démocratie*

Dans l'exemple (9) la séquence « de la place » est une expansion du substantif « des entreprises », lui-même expansion du nom « la

situation ». Il en est de même pour l'exemple (10). Mais, ici, nous remarquons que le nom collectif « groupe » est suivi de trois noms expansifs « étudiants », « la faculté », « la science ». Chaque expansion est déterminée par une autre. Et en 11 les expansions se réalisent à la fois par le nom expansif « des pays » expansé par la relative » qui n'arrivent pas à s'accommoder à la démocratie”.

3.2. L'expansif postposé pris comme le noyau référentiel

Le nom expansif peut fonctionner comme un nom noyau portant en lui la référence de la binominale. En structure de surface le N1 est un nom qualitatif par rapport au N2 semble fonctionner comme un expansif. N. Ruwet (1982) parle plutôt d'une « épithète antéposée » du nom expansif. En effet, le rôle assumé par N1 expansif « correspondrait ainsi à un adjectif et garderait une valeur prédicative par rapport au nom tête N2 » (Strnadová, *Ibid*, p.13). Le processus de transformation de la structure de surface à une structure profonde montrerait le caractère référentiel du N2. C'est le cas des exemples suivants :

- 12a. *aujourd'hui c'est vrai c'est pas peut être le meilleurs de système*
- 12b. *aujourd'hui c'est vrai c'est pas peut être le système qui est le meilleur*
- 13a. *il y a le phénomène de chance*
- 13b. *il y a la chance qui est le phénomène*

Ces constructions binominales entrent en concurrence avec les constructions canonique dans la mesure où « la reprise anaphorique d'un tel syntagme montre que le N1 n'est pas N tête : l'anaphore reprend le N2 » (Strnadová, *Ibid*)

3.4. L'expansif postposé pris comme un nom de qualité

Ce sont des structures composées d'un N1 tête et d'un N2 portant des noms de qualité qui indiquent un état d'âme, une qualité morale; ce que la langue commune exprimerait plutôt sous la forme d'une épithète. Cependant, il serait difficile de considérer le N2 comme un « complément de nom » ou un « complément adnominal. Selon Jana Strnadová, ce type de constructions « posent le problème de la prédicativité du nom tête lors de la transformation du SN en phrase attributive » (Jana Strnadová, 2008, p.19). Il ajoute que l'énoncé *l'homme de courage* transformé en (**cet homme est de courage*) traduit « l'impossibilité d'une transformation prédicative » et annonce sa grande cohésion. Mais ce qu'il faut retenir est que ce genre de constructions sont rares dans la parlure des locuteurs

francophones. Notre corpus n'en fait pas exception. D'ailleurs Bécherel souligne que « cette forme existe ainsi depuis les origines du français et elle fut particulièrement en vogue au XIXe siècle. Aujourd'hui, elle est moins courante, « peut-être parce qu'elle fait partie d'un registre légèrement recherché » (Bécherel, 1996, p.337). Dans notre corpus, nous avons relevé des occurrences qui présentent des substantifs inanimés comme des nom tête. C'est le cas des exemples suivants :

14. *je vais percevoir ma bourse et vous me présentez **cette attestation de minable***

15. *L1 je je manifeste euh je manifeste euh je manifeste euh
de quelque chose de très Spécial*

Avec les noms animés comme N de tête, notre corpus propose les constructions du type :

16. *+ à revenir à la bassesse que vous voyez **homme de Dieu** devant cette chose là*

L'exemple 16, ici, admet la possibilité d'une transformation prédicative contrairement à l'énoncé du type l'homme de courage. On peut donc avoir *cet homme est de Dieu* exprimant l'appartenance.

3.6. L'expansif postposé pris comme un caractérisant

Le non expansif N2 se comporte comme « un caractérisant » lorsqu'il cesse de jouer véritablement son rôle de complément de nom. Il fonctionne alors comme une épithète et « permet de définir par un caractère distinctif un nom ». En d'autres termes, le N2 aide à constituer le caractère essentiel d'une personne ou d'une chose à travers le nom qu'il complète. En fait, le N2 définit les traits notionnels du N1, car sa suppression dénature même le sens notionnel du SN.

17a. *L2 parce que si Madrid avait laissé Morinho
le temps de bien étudier **le jeu de Barça***

17b. *L2 parce que si Madrid avait laissé Morinho le temps de bien étudier
le **jeu barcelonnais***

18a. *et voilà les résultats + même le match aller qu'on avait perdu trois
à un il avait dit c'est juste **une chance de footballeur***

18b. *et voilà les résultats + même le match aller qu'on avait perdu trois à
un il avait dit c'est juste **une chance footballistique***

19a. *L1 je vais vous dire une seule chose hein le Barça a **un problème de***

défense

19b. *L1 je vais vous dire une seule chose hein le Barça a un problème défensif*

La suppression de ces expansifs entraînerait des amalgames dans l'identification de la notion évoquée. Ce qui situerait le nom noyau dans un cadre vague, généraliste et non particulier.

17c.(...) *Morinho le temps de bien étudier le jeu*

18c.(...) *il avait dit c'est juste une chance*

19c. *L1 je vais vous dire une seule chose hein le Barça a un problème*

Par-là, on comprend bien que l'emploi des expansions nominales est nécessaire pour caractériser et préciser le type de jeu (17c), la qualité de la chance (18c) et enfin la qualité de défense dont il s'agit.

Toutefois, la disparition du déterminant dans le complément transforme le complément de relation en complément de caractérisation. La transformation du nom expansif N2 en adjectif épithète ne se produit pas de façon automatique pour toutes les distributions du N1. Il se peut que l'adjectif n'existe pas d'une part : « *du poisson de rivière* » et d'autre part l'usage établit certaines restrictions dans l'emploi des adjectifs : « *on dit une algue marine*, mais non **du poisson marin* ».

Nous avons relevé dans notre corpus ce genre d'occurrences qui ne permettent pas la substitution de l'expansion nominale en adjectif épithète de façon automatique.

20. *L3 c'est tout + voilà + hein - c'est tout + l'esprit de découverte + on veut chercher*

21. *L3 mais attends + attends + les services de contrôle d'audit +*

En 20, il est impossible de remplacer le substantif *découverte* par un adjectif du même radical que ce nom : ? *l'esprit découvert*. Mais, par concurrence avec le substantif *ouverture* on peut obtenir *l'esprit ouvert*. De même en 21, l'expansion n'admet pas la substitution du substantif « d'audit » par un adjectif « auditif » : *contrôle auditif*

3.5. L'expansif antéposé pris comme un déterminant

Les propriétés sémantiques de la binominale, N1 de N2, montrent également de la structure au niveau du nom expansif N2. En fait, la complémentation nominale ne fonctionne que surface mais, la structure profonde inverse le rôle référentiel de la binominale. A ce propos, on admet que la fonction de

« complément du nom » est assurée par le N1 tandis-que le N2 devient la tête ou le noyau du syntagme. Strnadová souligne, à ce propos, « dans la mesure où N2 est un N tête, la relation entre N1 et N2 ne peut pas être décrite syntaxiquement comme une relation de type « complément » (Strnadová, 2008, p.10). Le nom expansif N2 est un « pseudo-complément » dans le sens de Grevisse (1993, p.526). En fait ce nom expansif « qui suit un nom collectif, une indication de mesure, d'autres noms encore, est en réalité le noyau sémantique du syntagme, ce qui précède n'apportant qu'une information secondaire et jouant le rôle d'un déterminant, notamment d'un numéral » (Grevisse, *Ibid.*). Buvet (1994) atteste ce genre de configurations à l'expansif référentiel postposé à la binominale par le critère de la non-modification des contraintes de sélection entre l'opérateur et son argument mais aussi, par le critère d'effacement du N1 sans altérer le sens de la phrase. En analysant la séquence suivante "Luc a vu une vingtaine de films", il affirme : « Le premier substantif de la séquence une vingtaine de films est analysé ici comme un déterminant du second dans la mesure où les contraintes de sélection entre l'opérateur (*voir*) et son argument (*film*) ne sont pas modifiées par le terme *vingtaine* ». Aussi « la possibilité d'effacer le premier substantif caractérise les suites à déterminant nominal ». Nous pouvons le constater à travers les exemples suivants :

22a. *et l'expert nous propose **quelque piste de solutions***

23a. *L2 parce que c'est **une sorte d'escroquerie***

24a. *il y a **un groupe d'étudiants** de la faculté de la science qui était
+ à la présidence*

Les N1 en (22a), « quelque piste », en (23a) « une sorte » et en (24a), « un groupe » sont pris comme des déterminants des noms expansifs N2. Ils peuvent être supprimés sans altérer le sens de la séquence au sein d'une phrase puisque l'effacement du N1 n'affecte en aucun cas la relation entre le verbe (*l'opérateur*) et son argument. Ainsi, les énoncés 21a, 23a, et 24a, pourraient se réécrire de la façon suivante :

22b. *et l'expert nous propose **(des) solutions***

23b. *L2 parce que c'est **une escroquerie***

24b. *il y a **(des) étudiants** de la faculté de la science qui étaient + à la
présidence*

Pour Gross, ce type de nom expansif N2, défini comme déterminant dans ces binominales, fait partie des classes de noms compositionnels semi-figés et « la plupart de ces classes constituent des déterminants composés de sens compositionnel » (Gross 1996a : 66-67).

La parlure congolaise recense quelques particularités d'un point de vue compositionnel la binominale à l'expansif déterminant antéposé. De façon générale, on constate l'absence des déterminants devant le nom expansif de la classe des « composés » semi-figés. Il n'en est pas le cas avec les constructions suivantes :

25. L1 *en matière de proportion en matière de proportion le nombre le nombre des pays africains qui n'arrivent pas à s'accommoder à la démocratie*

26. L2 *mais attends + y a- il peut avoir vingt pourcents des congolais qui travaillent*

Les expansifs *nombre* et *pourcent*, fonctionnant comme des déterminants du N2, *des pays africains* et *des Congolais*, sont actualisés par le défini en (25) et le numéral en (26). Ces structures fonctionnent comme des syntagmes libres.

4. Les fonctions syntaxiques du nom expansif N2

L'expansif du nom dans la binominale N de N peut assumer plusieurs fonctions syntaxiques selon la composition structurelle. Il peut exprimer la fonction de sujet ou de complément d'objet lors du processus de transformation de la séquence binominale.

4.1. L'expansif N2 correspondant au sujet du verbe

Le substantif noyau peut être caractérisé par un complément subjectif sous forme de syntagme prépositionnel, où le régime de la préposition correspondrait au sujet d'une phrase active correspondante. Ce qui signifie que le N2 assume la fonction de sujet du verbe dans la transformation du SN en une phrase active.

27a. L2 *moi je pense que ça dépend de la conception du professeur*

27b. L2 *moi je pense que ça dépend de ce le professeur conçoit (Le professeur conçoit quelque chose)*

28a. *moi j'étais là je t'ai dit euh l'arrivée des socialistes au pouvoir apporte un plus*

28b. *moi j'étais là je t'ai dit euh les socialistes (qui) arrivent au pouvoir apportent un plus (Je t'ai dit euh les socialistes arrivent au pouvoir)*

En 27b le nom expansif le *professeur* devient le sujet du verbe *concevoir* qui dérive du nom *conception* : **le professeur conçoit quelque chose**. Il en est de même pour 28b dans lequel le N2, *les socialistes*, est sujet dans une structure

directe, et le substantif *arrivée* devient le verbe recteur de la phrase. Ainsi 28a peut être transformé en 28b.

4.2. L'expansif pris comme sujet apparent

Le N2 fonctionne aussi comme un sujet apparent dans la transformation de la binominale N de N à une phrase passive.

29a. *tout croyant tout lecteur de la bible qui veut s'identifier*
à ce qu'il est écrit

29b. *La bible est lu par tout croyant qui veut s'identifier*
à ce qu'il est écrit

30a. *Mani belle est une chanteuse du style bigoudi*

30b. *le style bigoudi est chanté par Mani belle.*

4.3. Le N2 correspondant à l'objet direct du verbe

L'expansif nom peut jouer le rôle de complément d'objet direct dans la séquence N1 de N2. Le nom support peut être glosé en verbe recteur. Grevisse (1993 : 528) parle des compléments objectifs. Sur ce, Irène Baron (:8) souligne que « le substantif noyau peut être caractérisé également par un complément objectif sous forme d'un syntagme prépositionnel où le régime de la préposition correspondrait à l'objet de la phrase active correspondante ». C'est ce que nous constatons dans les exemples suivants.

31a. *L5 moi quand j'étais a siafoumou il y avait le transfert de mon*
enfant à la DEC

31b. *On avait transféré mon enfant*

32a. *la combinaison de l'article 486 du code pénal et l'arrêt Loubelo*
qui posent le principe +

32b. *On a combiné l'article 486*

Le nom noyau, à caractère verbal, est le prédicat du nom expansif qui, lui, est l'argument dans ce genre de constructions comme dans une construction directe.

5. L'effet sémantique de l'expansif dans la binominale N de N

Le nom expansif dans la binominale entretient avec le nom expansé diverses relations sémantiques. Strnadová pense que « *de N* sert à différencier le contenu de la base nominale et la diversité d'emploi de cette expansion relève du caractère hétéroclite de la préposition de » (*ibid. p.60*). Le caractère distributionnel de l'élément expansif détermine la relation sémantique entre le nom expansé et le nom expansif. Sur ce, G. Gross souligne « la relation

qu'on peut établir entre les différents éléments d'un nom composé dépend de la nature sémantique du substantif-tête » (Gross 1996a, p.42). Dans la parlure congolaise, plusieurs relations sémantiques sont activées.

5.1. Relation partie-tout

C'est la relation hiérarchique qui existe entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout. Dans la binominale, la prédétermination du nom expansif est aussi révélatrice dans la configuration des relations sémantiques. Strnadová corrobore ces propos en déclarant : « la relation partie-tout est commune aux unités polylexicales et aux syntagmes nominaux. Le rôle le plus important est ici joué par le choix de déterminants » (*Ibid.*, p.61).

33a.L1 *mais c'est ça parce que on sait que on sait que c'est la littérature qui éveille*

l'esprit de l'homme de la personne

34.L1 *non c'est une œuvre de fiction*

En 33a, l'expansif prédéterminé par le défini *l'* permet d'identifier le nom expansé, *l'esprit*, actualisé par un défini. Ainsi, l'esprit représente une partie de l'ensemble de l'homme. Et l'actualisation de N2 n'est une contrainte, elle est variable comme nous le constatons avec l'exemple ci-après :

33b. *l'esprit de(mon...cet) homme de la personne*

Ce qui n'est pas le cas avec l'exemple 27 dans lequel la structure binominale n'est pas un syntagme libre, mais un syntagme composé. L'expansif « fiction » consiste à spécifier à désigner un type d'œuvre. Et l'article indéfini, une, porte sur l'ensemble de la séquence binominale.

5.2. Relation possessive

Dans cette relation sémantique, le nom expansif est le possesseur du nom expansé. Cette relation est « paraphrasable par *N1* appartient à *N2* » et « celui-ci sert à caractériser le référent désigné par *N1* ». Milner (1982, voir aussi Godard 1986) a observé que les possesseurs nominaux pouvaient alterner avec des déterminants possessifs⁷. En

³Pour Zribi-Hertz (1998), cette configuration s'explique par le fait que le déterminant possessif combine un trait de définitude et des marques de personne et de nombre propres à la flexion possessive.

fait, le possesseur sert à identifier un référent spécifique, ce dont témoigne la possibilité de substituer le possesseur par le possessif son. Tel est le cas des énoncés ci-après :

- 35 a. *L2 même pas revenir puis que au niveau que nous sommes là
on ne peut plus aller être sur **le banc de l'école***
b. *son banc*

Mona Markussen(2016), au contraire, traite des constructions qui sont paraphrasables à une relation de destination et non d'appartenance comme en (34). Pour elle, le possesseur est potentiel et a pour fonction sémantique de décrire et classer le référent comme un type de N1. Ainsi, « au *chapeau de Jean* on oppose *un chapeau d'homme*, qui ne renvoie pas à un chapeau particulier, mais à un type de chapeau »⁸ comme dans l'exemple suivant :

- 36.a *L2 parce que si Madrid avait laissé Morinho le temps de bien
étudier le jeu **de Barça***
b. *le jeu pour le Barça*
37.a *mais vous voyez + les indices **de développement humain** +*
b. *les indices pour le développement humain*

Ainsi, les noms expansifs en (36) et (37), dans l'esprit, se réduisent en hypothèse de destination. Par conséquent, ils ne font plus partie du plan des réalités, mais du plan des possibilités » comme le décrit (Guillaume 1919, pp.123-124). L'absence et la présence du déterminant devant le nom expansif définissent « l'appartenance réelle » en (35a) et « l'appartenance virtuelle » en (36a) et en (37).

5.3. Relation spatiale

Cette relation est vérifiable dans les syntagmes libres tout comme dans les constructions semi-compositionnelles. En effet, pour les syntagmes libres le nom expansif consiste à exprimer la location du nom expansé d'une part mais aussi à l'identifier d'autre part.

37. *or quand on avait les sachets ça a avantage même
le plus démun + de la ville avait ces cinquante francs*
38. *comment on appelle ça ils vont au **nord du pays***

⁴ Le possesseur virtuel apparaît alors comme un usager prototypique qui sert à évoquer un ensemble de propriétés qui identifie *un chapeau d'homme* comme une sous-classe de chapeau

En revanche, pour « dans les unités polylexicales, il s'agit d'un rapport différent. Le de N2 ne localise pas, mais désigne un type de N1 ». Pour la localisation spatiale, on peut proposer la paraphrase de base : *N1 est localisé / se trouve à N2*

5.4. La relation hyponymique

Selon Mona Markussen (2016) la relation hyponymique entre N1 et N2 se définit de la manière suivante : « N1 est l'hyperonyme de N2, alors que ce dernier est qualifié de terme hyponymique, ou hyponyme tout court ». Cependant, dans la construction N1 + *de* + N2 le rôle du terme hyperonymique (N1) est d'identifier l'hyponyme (N2) comme un certain (type de) N1. La relation hyponymique possède la valeur d'une relation d'inclusion catégorielle en ce sens que le nom expansif est défini par le nom expansé semble respectivement indispensable. Le nom expansif est un type du nom expansé. L'exemple (39) nous le démontre.

39.L1 *c'est-à-dire tout le mois de novembre là*

Le nom expansif, *novembre*, définit le type de mois dans le même sens que *l'hirondelle est type d'oiseau*.

5.5. Relation temporelle

Dans cette relation, le nom expansif détermine le temps du nom expansé. Mona Markussen (2016) pense, à ce propos, que le « N2 peut désigner une époque, ce qui se remarque plus particulièrement avec le mot *enfance* pour lequel la paraphrase *N1 date de N2* semble convenir ».

- 40 a. *de plus parce que ça fait un bout de temps qu'on était parti au Cameroun*
b. *un bout date d'un moment de temps.*

5.6. Relation de contenant/contenu

C'est une relation paraphrasable en *N1 contient N2* et *N1 est rempli de N2*. De ce fait, deux aspects différents de la relation de contenance s'instaurent : le premier s'attache à la simple idée d'un contenu inclus dans un contenant et le second à celle d'une interprétation par défaut de la relation contenant / contenu au sein de la construction N1 + *de* + N2, selon laquelle le contenant doit être entièrement rempli de son contenu. C'est ce que nous constatons avec l'exemple 41.

*41. pour ceux qui n'ont pas assez des moyens pour acheter la
bouteille de cristal*

En 41, par exemple, le nom expansif *cristal*, qui symbolise *l'eau*, est le contenu du contenant, *la bouteille*, représentant le nom expansé. La paraphrase donnerait la structure suivante : *la bouteille contient du cristal* (de l'eau) ou *la bouteille est rempli de cristal*.

Conclusion

Au terme de cette étude , nous pouvons dire que le nom expansif dans la binominale en N de N joue un rôle particulier à la fois au niveau syntaxique et sémantique. Selon les différentes configurations sur le plan sémantique, l'expansif est polyvalent au sein du syntagme nominal. Il est soit postposé soit antéposé au nom noyau qui porte en lui un poids référentiel bien défini. Et cette expansion autour du nom apporte des informations supplémentaires dans la binominale.

En effet, lorsque le nom expansif est postposé, il est assume les fonctions de détermination, du noyau référentiel et du nom qualificatif. En tant qu'un élément déterminatif, l'expansif est indispensable à la définition du nom noyau. Aussi, il peut admettre l'insertion de certains éléments grammaticaux mais aussi de certains éléments discursifs. Par contre, lorsqu'il fonctionne comme le noyau il se comporte comme un adjectif dans une structure directe. À l'inverse, l'expansif postposé assigne le rôle d'un adjectif qualificatif dans une structure attributive (l'homme de courage pour l'homme est courageux). Outre cette fonction, il peut être également un caractérisant lorsqu'on le substitue à un adjectif qualificatif. Son rôle est donc de qualifier le nom expansé (*le jeu barcelonais*). Le nom expansif est aussi antéposé au nom noyau jouant les fonctions de déterminant, de caractérisant. En effet, nous avons vu dans la structure de surface, ce qui semble être le complément est en réalité le nom référentiel du syntagme et le rôle expansion est assumé par le N1. L'expansif postposé est d'office un quantificateur qui sert à déterminer le substantif noyau. Tous ces critères montrent que l'expansif n'est toujours pas postposé au nom noyau mais, il alterne autour ce nom référentiel.

De plus, nous avons constaté que les fonctions syntaxiques de sujet du verbe, de complément d'objet et de sujet apparent peuvent être assumées par le nom expansif par le processus de transformation de la binominale.

Le nom expansif et le nom expansé constituent des relations sémantiques des différentes formes. Ces relations sont motivées par la structuration de la binominale en syntagmes libres ou syntagme semi-compositionnel.

En somme, l'étude a permis de définir la polyvalence du nom expansif au sein de la binominale N de N mais aussi de définir la diversité des fonctions syntaxiques et des relations sémantiques puisque c'est l'un des éléments de la langue qui entre dans la formation syntagme en français à l'oral congolais.

Références bibliographiques :

- ARRIVÉ, M., GADET, F., GALMICHE, M. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion, 1986.
- BARTNING I. « Éléments pour une typologie des SN complexes en DE en français » *Langue française*, 1996, n° 109, p.29-43.
- BECHEREL D. Comparaison des structures No-DE-N abstrait/No-Adj. : un homme de courage/un homme courageux. In *Les noms abstraits, histoire et théories*, N. FLAUX, M. GLATIGNY et D. SAMAIN (dirs), Presses univ. du Septentrion, 1996, p. 337-348.
- BUVET P.-A. « Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets ». *Le Français Moderne*, 2002, n° 70 (2), p. 187-209.
- BUVET P.-A. Détermination : les noms. *Linguisticae Investigationes*, 1994, n° XVIII, p.121-156.
- CARLSSON, L. *Le degré de cohésion des groupes substantifs +de+substantif en français*. Uppsala : Studia Romanica Upsalien, 1966.
- FLAUX, N, VAN DE VELDE, D. *Les noms en français : esquisse de classement*. L'essentiel français. Paris: Ophrys, 2000.
- GODARD, D. Les déterminants possessifs et les compléments de nom. *Langue française*, 1986, n° 72, p.102-121.
- GREVISSE, M. *Le bon usage*, 13ème édition revue, refondue par André Goosse Paris –Louvain-la-Neuve, DeBoeck– Duculot, 1993.
- GROSS, G. Essai d'algorithme de reconnaissance des groupes N de N. *Informatique textuelle*, Coll. Etudes de sémantique lexicale. Didier Erudition. Paris, 1996, p. 39-54.
- GUILLAUME *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Nizet, Paris/ Presses de l'Université Laval, Québec, 1919, rééd. 1975.
- NOAILLY, M. Le nom composé : us et abus d'un concept grammatical. *Cahiers de Grammaire*, 1989, n° 14, p.109-126.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 1994.
- WILMET, M. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier, s.a. 2e édition, 1998.